



## Comité de l'environnement

### PROCÈS-VERBAL 18

Le mardi 19 juin 2012, 9 h 30  
Salle Champlain, 110, avenue Laurier ouest

---

**Présent :** Conseillère M. McRae (Présidente)  
Conseiller S. Moffatt (vice-président)  
Conseillers D. Chernushenko, K. Egli, M. Fleury, D. Holmes, A. Hubley

**Absent :** Conseiller S. Desroches, P. Hume

#### DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

#### RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 17 de la réunion du 3 mai 2012.

CONFIRMED

- 
- Nota: 1.** Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.
- 2.** *À moins d'avis au contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seraient normalement présentés au Conseil le 27 juin 2012 dans le rapport 16 du Comité de l'environnement.*

## PRÉSENTATION

### 1. PRIX D'EXCELLENCE SUR L'ENVIRONNEMENT À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

La présidente Maria McRae et Steve Kanellakos, directeur municipal adjoint des Opérations municipales, agissant au nom du directeur municipal, remettent les prix suivants :

Le Prix d'excellence en matière d'environnement 2012 (catégorie communautaire) est remis au personnel de la Ville chargé d'élargir le programme de la boîte bleue d'Ottawa, dans le but de recycler davantage de types de plastique et d'éviter que ce matériel aboutisse dans les décharges.

Une mention honorable dans la catégorie communautaire est décernée à Kevin Cover pour la caractérisation des bassins hydrographiques d'Ottawa.

Le Prix d'excellence en matière d'environnement 2012 (catégorie interne) est remis au personnel de la Ville travaillant à la réduction des émissions du parc automobile de la Ville au moyen du projet d'introduction de véhicules électriques.

Des mentions honorables dans la catégorie interne sont décernées à deux équipes :

1. L'équipe du projet Développement durable (nouvel équipement et produits de nettoyage écologiques), qui a trouvé des alternatives écologiques aux produits de nettoyage régulièrement utilisés par les Services de transport en commun;
2. L'équipe du projet de chemisage des conduites, qui a découvert des méthodes novatrices permettant de réduire l'impact environnemental des remplacements de conduites d'égout.

REÇU

**DIRECTEUR MUNICIPAL  
BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL**

2. **RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RENDEMENT PRÉSENTÉ AU CONSEIL POUR LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE, DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 MARS 2012**  
**ACS2012-CMR- ENV-0005** **A L'ÉCHELLE DE LA VILLE**
- 

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'environnement reçoive le présent rapport aux fins d'un examen plus approfondi et d'une discussion des résultats sur le rendement des secteurs de service, tel qu'il est énoncé au Document 1.**

REÇU

Ce rapport sera intégré au rapport 22 du CFDE, et examiné par le Conseil le 11 juillet 2012.

**OPÉRATIONS MUNICIPALES  
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX**

3. **PHASE 2 DU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS D'OTTAWA : POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS**  
**ACS2012-COS-ESD-0008** **À L'ÉCHELLE DE LA VILLE**
- 

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'environnement, à sa réunion du 19 juin 2012, dépose le document de travail sur le Plan de gestion des déchets s'échelonnant sur 30 ans de la Ville d'Ottawa et le soumette à la consultation publique selon le processus de consultation présenté dans le présent rapport.**

Dixon Weir, directeur général des Services environnementaux, et Marilyn Journeaux, gestionnaire des Services de gestion des déchets solides, commentent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers du greffier municipal. Le personnel répond aux questions des membres du Comité concernant le rapport.

La recommandation du rapport est ensuite présentée au comité, puis DÉPOSÉE et RENVOYÉE.

**COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT  
PROCÈS-VERBAL 17  
LE 19 JUIN 2012**

---

4. PROGRAMME D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE LA CONDUITE PRINCIPALE DE L'EAU POTABLE  
ACS2012-COS-ESD-0014 A L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'environnement prenne connaissance du présent rapport.**

Dixon Weir, directeur général des Services environnementaux, et Shelley McDonald, gestionnaire de programme de Distribution de l'eau, commentent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers du greffier municipal. Le personnel répond aux questions des membres du Comité concernant le rapport.

La recommandation du rapport est ensuite présentée au comité et REÇUE.

5. RAPPORT ANNUEL 2011 SUR LA CONFORMITÉ DU SERVICE DES EAUX USÉES  
ACS2012-COS-ESD-0011 A L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'environnement prenne connaissance du présent rapport.**

Dixon Weir, directeur général des Services environnementaux, et Michel Chevalier, gestionnaire des services de traitement des eaux usées, commentent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers du greffier municipal. Le personnel répond aux questions concernant l'impact sur les cours d'eau en provenance d'autres secteurs (comme Gatineau), l'élimination des biosolides et la surveillance des industries qui ont des ententes de déversement avec la municipalité.

La recommandation du rapport est présentée au comité et REÇUE; elle est accompagnée des instructions au personnel suivantes :

Instructions au personnel:

Que le personnel fournisse, d'ici la réunion du Conseil du 27 juin 2012, une liste des industries avec lesquelles la Ville a conclu des ententes de déversement.

*Ce rapport sera présenté au Conseil le 27 juin 2012.*

Suspension de la séance pour 45 minutes. À son retour, le comité passe à l'article 6 de l'ordre du jour.

6. PROJET DE L'INFRASTRUCTURE DE COMPTEURS AVANCÉE  
ACS2012-COS-ESD-0009 A L'ÉCHELLE DE LA VILLE

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'environnement prenne connaissance du présent rapport.**

Dixon Weir, directeur général des Services environnementaux, et Fern Marcuccio, gestionnaire du génie de l'environnement, commentent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers du greffier municipal. Le personnel répond aux questions des membres du Comité concernant le rapport.

La recommandation du rapport est ensuite présentée au comité et REÇUE.

7. INVENTAIRES 2004 ET 2008 DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE  
SERRE, MESURES DE RÉDUCTION ET ÉTABLISSEMENT DES  
PROCHAINS OBJECTIFS  
ACS2012-CMR-ENV-0004 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

*Originellement énumérer en tant qu'un rapport d'Information distribuée  
auparavant le 3 mai 2012*

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'environnement prenne connaissance du présent rapport.**

Dixon Weir, directeur général des Services environnementaux, et Michael Murr, gestionnaire de Durabilité de l'environnement, commentent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers du greffier municipal.

**COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT  
PROCÈS-VERBAL 17  
LE 19 JUIN 2012**

---

Le Comité reçoit les intervenants du public suivants, qui parlent en faveur du rapport du personnel :

- \*Charles Hodgson, Écologie Ottawa
- \*Martin Canning, vice-président du Comité consultatif sur l'environnement

Le Comité reçoit des observations écrites des personnes suivantes :

- \*Richard Eveleigh, datée du 19 juin 2012;
- \*Jason Pearman, président du Comité consultatif sur l'environnement, datée du 18 juin 2012;
- \*Mike Buckthought, datée du 19 juin 2012.

\*Les copies des présentations des intervenants du public et les observations écrites sont conservées dans les dossiers du greffier municipal.

La conseillère Holmes présente une motion concernant la tenue d'une table ronde. Le conseiller Fleury propose alors une modification favorable qui prévoit que la table ronde sera présidée par la présidente du Comité de l'environnement. La conseillère Holmes accepte cette modification comme favorable. Sa motion est ensuite révisée et approuvée comme suit :

Motion de la conseillère Holmes

**ATTENDU QUE, selon le Plan officiel de la Ville d'Ottawa, « les changements climatiques sont l'un des plus importants défis environnementaux de notre société; c'est pourquoi les mesures permettant à la fois de réduire les émissions de GES [gaz à effet de serre] (atténuation) et de se préparer aux répercussions des changements climatiques (adaptation) doivent être intégrées à tous les paliers décisionnels de la Ville [...]. La Ville s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de ses propres activités et de l'ensemble de la collectivité »;**

**ATTENDU QUE, le 13 juillet 2011, le Conseil a approuvé les priorités pour son mandat, dont fait partie la « gérance de l'environnement : promouvoir la viabilité à long terme [et] réduire l'empreinte écologique de la Ville [...] »;**

**ATTENDU QUE, selon les récents inventaires de 2004 et 2008 des émissions de GES de la Ville d'Ottawa et de la collectivité, les émissions générées par les activités de la Ville ont été réduites de 12,5 % en quatre ans;**

**ATTENDU QUE, selon ces mêmes inventaires, les émissions de GES de la collectivité représentent environ 95 % des émissions totales générées à Ottawa;**

**ATTENDU QU'en janvier 2005, le Conseil a approuvé l'objectif de réduction des GES communautaires de 20 % d'ici 2012, par rapport aux chiffres de 1990;**

**ATTENDU QUE, selon les inventaires des émissions des GES susmentionnées, ainsi que des études antérieures, il est très peu probable que la collectivité atteigne les objectifs de réduction des GES fixés par le Conseil et que l'on a même noté une augmentation générale des émissions au fil du temps, plutôt qu'une diminution;**

**ATTENDU QU'en 2011, la Fédération canadienne des municipalités a indiqué que les gouvernements locaux avaient une influence directe ou indirecte sur 45 % des émissions de GES;**

**ATTENDU QU'il y a lieu de féliciter le personnel pour la réduction considérable des GES provenant des activités de la Ville au cours de la période de quatre ans étudiée dans les inventaires des émissions de GES;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la Ville tienne une table ronde des intervenants, à laquelle seront invités autant les représentants de groupes d'affaires, comme le Comité de l'environnement de la Chambre de commerce d'Ottawa et Investir Ottawa, que les représentants de groupes et organismes communautaires, afin de sensibiliser la collectivité à la réduction des gaz à effet de serre en étudiant les questions suivantes et en proposant des solutions :**

- 1) Quelles stratégies permettraient la plus grande réduction des GES pour le coût le plus faible?**
- 2) Quelles solutions permettraient de réduire le plus rapidement les GES?**
- 3) Quelles solutions seraient les plus faciles à mettre en œuvre?**
- 4) Quels services publics et entreprises pourraient participer en élaborant des programmes de réduction de la consommation d'énergie et d'efficacité énergétique?**
- 5) Comment peut-on promouvoir davantage les électroménagers et les dispositifs écoénergétiques (p. ex. les toilettes à débit restreint)?**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** la table ronde soit supervisée par deux conseillers choisis par le Comité de l'environnement et dirigée par le président du Comité;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** la Ville d'Ottawa maintienne ou augmente son niveau de participation actuel au programme *Partenaires dans la protection du climat* de la Fédération canadienne des municipalités.

ADOPTÉE

Avec la dissidence du conseiller Hubley

#### INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Que l'on demande au personnel, d'une part, d'établir le coût cumulatif de l'établissement et de la vérification des inventaires des émissions de GES ainsi que le coût prévu de la table ronde et, d'autre part, de proposer des solutions aux questions posées dans la motion pour alimenter la discussion. Puisque l'interprétation de la motion permet aux 23 conseillers et au maire d'assister à la table ronde, si tel est leur désir, l'estimation des coûts devrait être fondée sur la présence présumée de tous les conseillers et du maire. Ces renseignements devront être fournis d'ici la réunion du Conseil du 27 juin 2012.

*Ce rapport sera présenté au Conseil le 27 juin 2012.*

#### AVIS DE MOTION (POUR EXAMEN LORS D'UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

Motion de la conseillère McRae

ATTENDU QUE le Programme de subventions aux projets communautaires liés à l'environnement (PSPCE) a été lancé en mai 1995 par la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC);

ATTENDU QUE le PSPCE appuyait les initiatives d'organismes sans but lucratif, comme les associations communautaires, les clubs philanthropiques et les écoles, qui concordaient avec les objectifs environnementaux généraux de la MROC dans les domaines du réacheminement des déchets solides, de la valorisation de l'eau, des eaux usées et du milieu aquatique;

ATTENDU QUE, hormis l'ajout des considérations de développement durable, les critères pour l'élaboration de projets définis par les objectifs environnementaux n'ont pas changé depuis le lancement du programme;

**COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**  
**PROCÈS-VERBAL 17**  
**LE 19 JUIN 2012**

---

ATTENDU QU'une des priorités pour le mandat du Conseil municipal d'Ottawa est de concentrer ses efforts et son budget sur l'atteinte de buts précis et réalistes;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser le PSPCE de la Ville en fonction des priorités du mandat du Conseil;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE l'on demande au personnel de veiller à ce que les critères pour l'élaboration de projets du Programme de subventions aux projets communautaires liés à l'environnement reflètent les priorités pour le mandat du Conseil actuel et tiennent compte, entre autres, des objectifs suivants :

- Accroître le couvert forestier urbain de la Ville;
- S'attaquer au problème de l'agrile du frêne;
- Entreprendre les initiatives liées à la collecte bimensuelle des matières résiduelles.

**DEMANDES DES RENSEIGNMENTS**

Soumises par le conseiller Egli

Par le passé, ces collectivités non rurales étaient admissibles au financement, mais à la suite d'une évaluation du programme réalisée en 2009, il a été conclu que les subventions devraient se concentrer sur des projets qui profitent à l'ensemble de la population (p. ex. : les bandes tampons, les voies d'eau gazonnées, la stabilisation des berges, les clôtures à bétail) plutôt que des projets avant tout avantageux pour le propriétaire (p. ex. : les remplacements de puits privés ou de fosses septiques). Le Conseil municipal a approuvé cette modification au programme au début 2010.

En ce moment, le Programme de subventions pour l'assainissement de l'eau en milieu rural est offert aussi bien aux exploitants agricoles et aux propriétaires en milieu rural qu'aux exploitants agricoles situés dans les limites du secteur urbain. Les résidents possédant des puits privés qui n'habitent pas en milieu rural sont seulement admissibles à une mise hors service de leurs puits.

- 1) Pourquoi la Ville offre-t-elle des subventions aux propriétaires raccordés à des services privés en milieu rural et non à ceux qui habitent en milieu urbain?
- 2) Quand prévoyons-nous évaluer ce programme de subventions?
- 3) Combien de collectivités raccordées à des services privés y a-t-il à Ottawa?
- 4) Combien y a-t-il de foyers raccordés à des services privés dans la zone non rurale d'Ottawa qui ne peuvent bénéficier du programme de subventions?

Déposé par le conseiller Hubley

*Que le personnel fournisse une liste de tous les programmes de subvention et de contribution qui relèvent de ce Comité.*

**COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT  
PROCÈS-VERBAL 17  
LE 19 JUIN 2012**

---

*La liste devrait comprendre les montants investis dans chaque programme, y compris les frais d'administration.*

Déposé par le conseiller Hubley

*Que le personnel fournisse des renseignements détaillés sur les projets subventionnés dans le cadre du Programme de subventions aux projets communautaires liés à l'environnement, comme les commentaires émis lors de l'évaluation des projets terminés concernant la rentabilité de ces subventions pour les contribuables.*

LEVÉE DE LA SÉANCE  
ADJOURNMENT

La séance est levée à 14 h 50.

---

**Coordonnatrice du comité**

---

**Présidente**